



Charte de Fonctionnement

Devenir adhérent·e de l'association, c'est adhérer à ses valeurs et à ses principes fondamentaux.

Notre Vision :

Construire collectivement une société équitable, éco-responsable, altruiste et solidaire.

Nos Valeurs :

SOLIDARITE - PARTAGE - CONFIANCE - LAÏCITÉ - RESPECT

Nos Principes :

- ★ « Pour tous et avec Tous »
- ★ L'association s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de développement durable.
- ★ Nous souhaitons agir pour favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité, tout en inventant un lieu où l'on crée du lien social et où l'on avance ensemble.
- ★ Pour permettre à l'association de continuer à exister, il est demandé aux adhérent·es d'éviter le gaspillage et de régler la juste part de leur panier. Les pertes et les vols mettent en danger notre fragile équilibre.
- ★ Devenir adhérent·e et consommateur-acteur, c'est aller un peu plus loin dans son engagement social et citoyen.

Parmi les adhérent·es, nous distinguons les consommateurs et les consommateurs-acteurs :

➤ ADHÉRENTS ET CONSOMMEATEURS :

Qui sont-ils ?

★ Des consommateurs qui adhèrent au projet (charte de fonctionnement) et à ses valeurs.

Que font-ils ?

★ Ils font leurs achats au sein de l'épicerie.

★ Ils peuvent bénéficier des activités, ateliers, rencontres animées et proposées par l'association.

➤ ADHÉRENTS ET CONSOMMATEURS - ACTEURS :

Qui sont-ils ?

★ Des consommateurs qui adhèrent au projet (à la charte de fonctionnement) et à ses valeurs, et qui en plus donnent de leur temps sur les activités de l'association (épicerie, jardin, animation d'ateliers, groupes de travail...)

Que font-ils ?

★ Ils participent notamment au fonctionnement global de l'épicerie: tenue de la caisse, réception des marchandises, enregistrement des bons de livraison, mise en rayon, étiquetage, notification des pertes, ménage, etc ...

Ceci est essentiel pour l'association : sans cette participation l'asso ne peut pas fonctionner.

★ Ils peuvent participer aux ateliers et aux rencontres animées par l'association.

Nos Engagements Réciproques :

➤ Engagements de l'association vis-à-vis des adhérent·es :

★ Assurer un accueil de qualité en respectant les valeurs de l'association

★ Permettre l'accès à une autre manière de consommer en favorisant le lien social

★ Favoriser l'accès à des produits sains et de qualité

★ Informer sur le fonctionnement et la vie de l'association ainsi que sur les partenariats associatifs, locaux et institutionnels

★ Favoriser la parole

★ Respecter la confidentialité et la discrétion.

➤ Engagements de l'association vis-à-vis des consommateurs-acteurs :

★ Accueillir avec bienveillance, politesse, dans la confidentialité, la discrétion et le respect du bien-être de chacun.

★ Informer clairement sur le fonctionnement de l'épicerie.

★ Prendre en compte la mixité (sociale, culturelle, générationnelle...) en faisant preuve d'empathie et de tolérance, dans le respect des différences et des cultures.

★ Attribuer la réciprocité si elle est demandée

★ Proposer et offrir des formations.

➤ Engagements des consommateurs-acteurs :

★ Respecter les lieux et les produits :

Aucun vol des biens de l'association et de ses membres ne sera toléré.
Nous devons aussi prendre soin de tous ces biens.

En cas de vol, comme pour tout manquement grave à ces engagements, la procédure va jusqu'à l'exclusion.

★ Respecter l'organisation et la coordination :

Prévenir suffisamment à l'avance l'association en cas d'empêchement (temps de bénévolat, ateliers, animations, sorties...)

A l'inverse, pour ne pas perturber l'organisation, ne pas imposer sa présence sans être inscrit sur un créneau.

Être autant que possible ponctuel.

★ Respecter les autres:

Accueillir avec bienveillance et politesse toutes les personnes qui viennent à l'épicerie. Exemples : "Bonjour, Au-revoir, Merci, S'il vous plaît..."

Tout le monde est concerné : les clients, les producteurs, les livreurs, les commerçants du quartier, les personnes de passage, les partenaires, salariés et bénévoles

Avoir de l'empathie, de la tolérance, de la solidarité envers les autres.

Respecter le rythme et les possibilités de chacun.

La communication doit être bienveillante et non agressive car les parcours de vie des personnes rencontrées peuvent être difficiles.

Les commérages sont proscrits. Il vous est demandé d'être accommodant·e, compréhensif·ve et gentil·le.

Accompagner et transmettre les acquis et les savoirs envers les nouveaux arrivants et lors des changements d'équipe à l'épicerie.

Prendre en compte autrui dans sa diversité. Être bienveillant·e, à l'écoute, sans jugement, envers les personnes de différentes cultures.

★ Respecter la confidentialité :

Vous devez faire preuve de discrétion et de confidentialité lors de l'accueil de tout public, ainsi que lors des passages en caisse.

Ne faites pas de commentaires sur le montant acquis du fait des heures de bénévolat, ni sur le statut de la personne orientée, ni sur le montant de l'aide accordée...

La vie des gens est privée et n'a pas vocation à être connue des autres.

De même, ce qui se passe à l'épicerie n'a pas vocation à être communiqué à l'extérieur de celle-ci, en dehors d'un rôle de représentation et confié par l'association elle-même.

Sinon ne pas s'exprimer au nom de l'association.

★ Respecter les consignes :

Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, mais aussi les consignes à appliquer pour les différentes procédures d'actions à mener (décrites dans les différents classeurs et cahiers), que ce soit à l'Épicerie ou au Jardin Participatif.

En cas de difficultés, ne jamais hésiter à demander de l'aide aux salarié·es et aux bénévoles référent·es.

Nous pouvons vous aider de manière pratique et concrète et aussi vous écouter et conseiller.

Et n'oubliez pas : nous sommes là pour être solidaires les uns des autres !

La procédure en cas de non-respect de cette charte va jusqu'à l'exclusion de l'association.

Date :	Signature : Précédée de la mention "Lu et Approuvé"
--------	--